

**PLU VITROLLES**

PLU approuvé le 28/03/2013  
 Modifié par délibération n° 28/03/2013  
 Décret de modification n° 18/12/2016  
 Révisé par délibération n° 18/12/2017  
 Date de validité : du 01/01/2018 au 31/12/2027

Échelle : 1 / 8500 ème

**SEMPTEURS D'UTILITE PUBLIQUE**

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE  
**COMMUNE DE VITROLLES**

Planche générale et  
 zoom du centre ville

**Légende :**

**AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE :**

- A2 Servitude attachée à l'établissement des carrières ouverts sans régime
- ZAP Zone Agricole Protégée (arrêté préfectoral 13 février 2018) ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :
- AC1 Monument historique ou intérêt
- AC1 Patrimoine et protection des monuments historiques classés ET CADRE DE VIE :
- TRANSPORT ENVIRONNEMENT :
- EL9 Servitude de passage des poteaux sur le littoral
- Sin coteau en l'absence d'écouit du 27 avril 2017

**INDUSTRIE :**

- I1 Servitude relative à la construction et à l'exploitation de pipelines d'oléoducs et de gaz
- I3 Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 Servitude relative à l'établissement d'une canalisation électrique

**INDUSTRIE :**

- INT1 Centrale
- INT1 Centrale
- INT1 Servitude relative aux centrales

**POSTES ET TELECOMMUNICATIONS :**

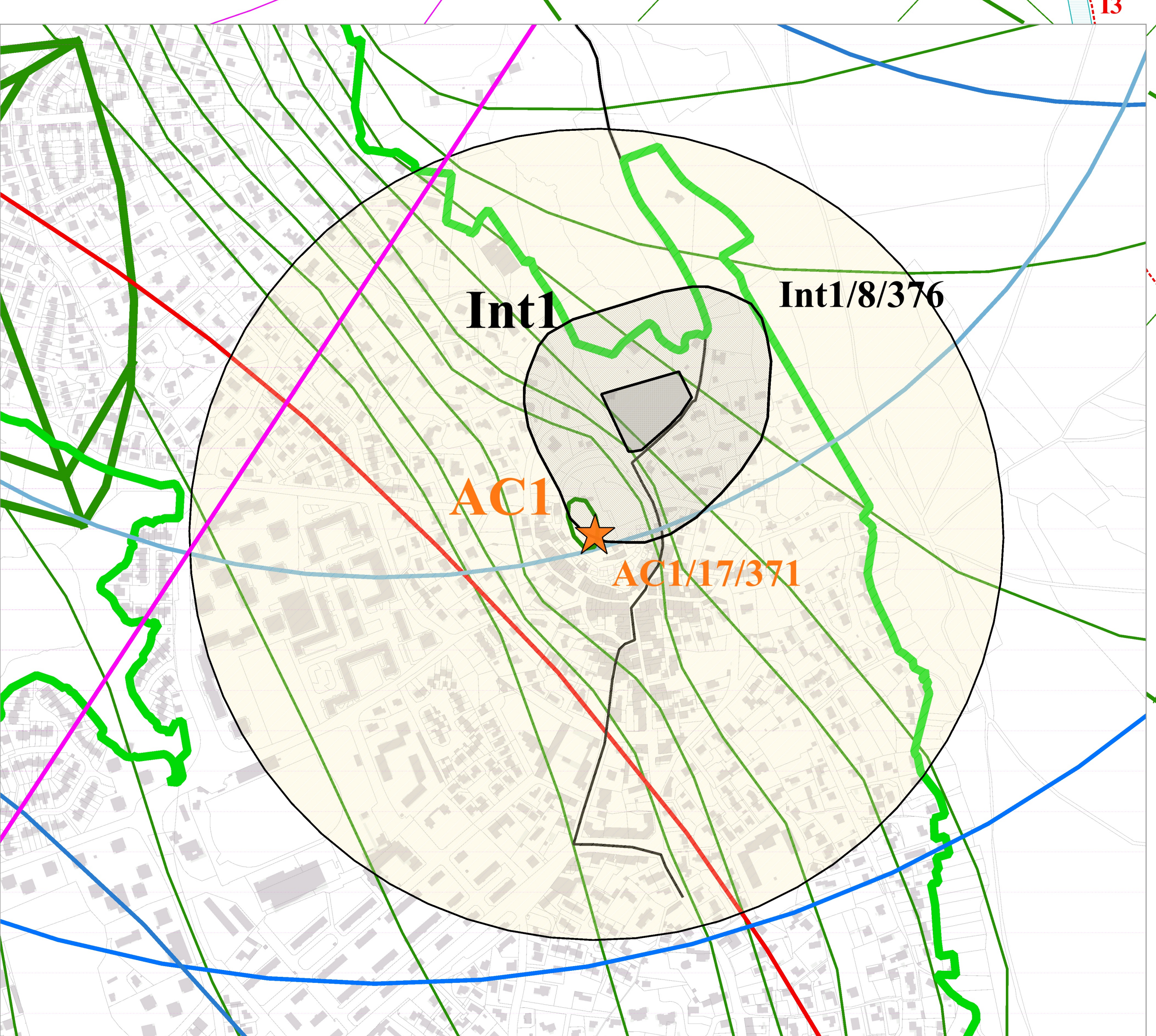

- PT1 Servitude relative aux transmissions radiodiffusées concernant la protection des centres de réception contre les perturbations technologiques
- PT2 Servitude relative aux transmissions radiodiffusées concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception
- PT3 Servitude attachée au réseau de télécommunication

**TRANSPORT :**

- T1 Servitude relative aux chemins de fer
- T5 Servitudes aéronautiques de déplacement des aéronefs civile et militaire (voir le règlement des servitudes aéronautiques)
- T8 Servitude radiodiffusée de protection des installations de navigation et d'embarquement
- T8 Servitude radiodiffusée de protection des centres de réception
- Zone où l'aérien n'affecte pas les côtes de déplacement réglementaire



Echelle : 1 / 8500



Zoom du centre ville  
 échelle : 1 / 4000 ème